

# NEIGE :

## SOYONS TOUS SOLIDAIRE

Chaque année des épisodes neigeux de plus en plus rudes perturbent notre quotidien. Afin de mieux faire face à ces intempéries, les services techniques de la vie sont mobilisés pour faciliter la circulation et la praticabilité de certaines zones. Jusqu'à la mi-mars un plan d'intervention est établi par les services techniques municipaux pour le déneigement et le sablage des voiries. **Pour autant tout ne peut pas être fait en même temps.** Les moyens seront déployés en fonction des prévisions de Météo France et dès que les conditions météorologiques le nécessiteront.

### ÊTRE VIGILANT ET SOLIDAIRE

- S'informer des conditions météorologiques,
- Procéder à l'élagage des arbres au droit de votre propriété pour éviter des chutes de neige ou de branches sur la voie publique,
- Ne pas oublier les voisins âgés, isolés ou handicapés et leur venir en aides en cas de besoins,
- Ne pas abuser des appels d'urgence : n'appeler qu'en cas d'extrême nécessité. Le recours intempestif au service de secours peut perturber le rythme de leurs interventions. N'appellez pas les pompiers pour déneiger,

En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Pour prévenir les risques de chute et assurer la sécurité des passants, certaines règles existent concernant l'entretien des trottoirs.

### SALER DEVANT CHEZ SOI\*

Déneiger ou saler devant chez soi incombe aux habitants. En cas de chutes de neige ou de formation de verglas, propriétaires privés ou locataires sont tenus, de débayer les trottoirs au droit de leur propriété afin de rendre non glissant un espace suffisant pour le passage des piétons.

En cas de manquement à cette obligation, sa responsabilité pourra être engagée.

\* Arrêté municipal N°2011- Du 19/12/2011

### ***Le plan de sablage...***

En cas d'alerte météo les agents sont mobilisés dès 5H30. Dans un premier temps, les moyens de déneigement vont parcourir la ville suivant un itinéraire déterminé, pour fluidifier la circulation sur les grand axe et permettre la déserte des sites stratégiques.

A partir de 8H00, des agents viennent en renfort en intervenant manuellement, à pied ou en véhicule, sur les trottoirs, les abords et les cours des écoles, les arrêts de bus ou encore les accès aux bâtiments administratifs.

### COMMENT BIEN SALER ?

- Racler la neige avec une pelle dès les premières chutes pour diminuer la couche,
- Eparpiller le sel,
- Marché ou rouler dessus, car il faut un mouvement sur le sel pour arriver au résultat escompté.

### ***Le salage pas toujours approprié.***

Le sablage n'est pas systématiquement la solution approprié lors des chutes de neige. Le salage est inefficace en deçà de -5°C.

Ainsi, il est inutile de saler la chaussée avec une neige poudreuse sèche par temps froid ou une neige mouillée, celles-ci étant éliminées par la circulation des véhicules. Seule la neige humide, qui risque de se compacter sous la circulation, mérite un traitement approprié. De plus le déneigement par le biais d'une lame ne peut intervenir qu'à partir de 10 cm de neige.

Aussi pour contrer ces phénomènes mécaniques la ville approvisionne régulièrement près de 30 bacs à sel répartis sur le territoire communal. Ces bacs sont aussi à la disposition des habitants pour saler leur entrée, dégager un carrefour ou une partie de route pentue entendant le passage des agents de la ville.

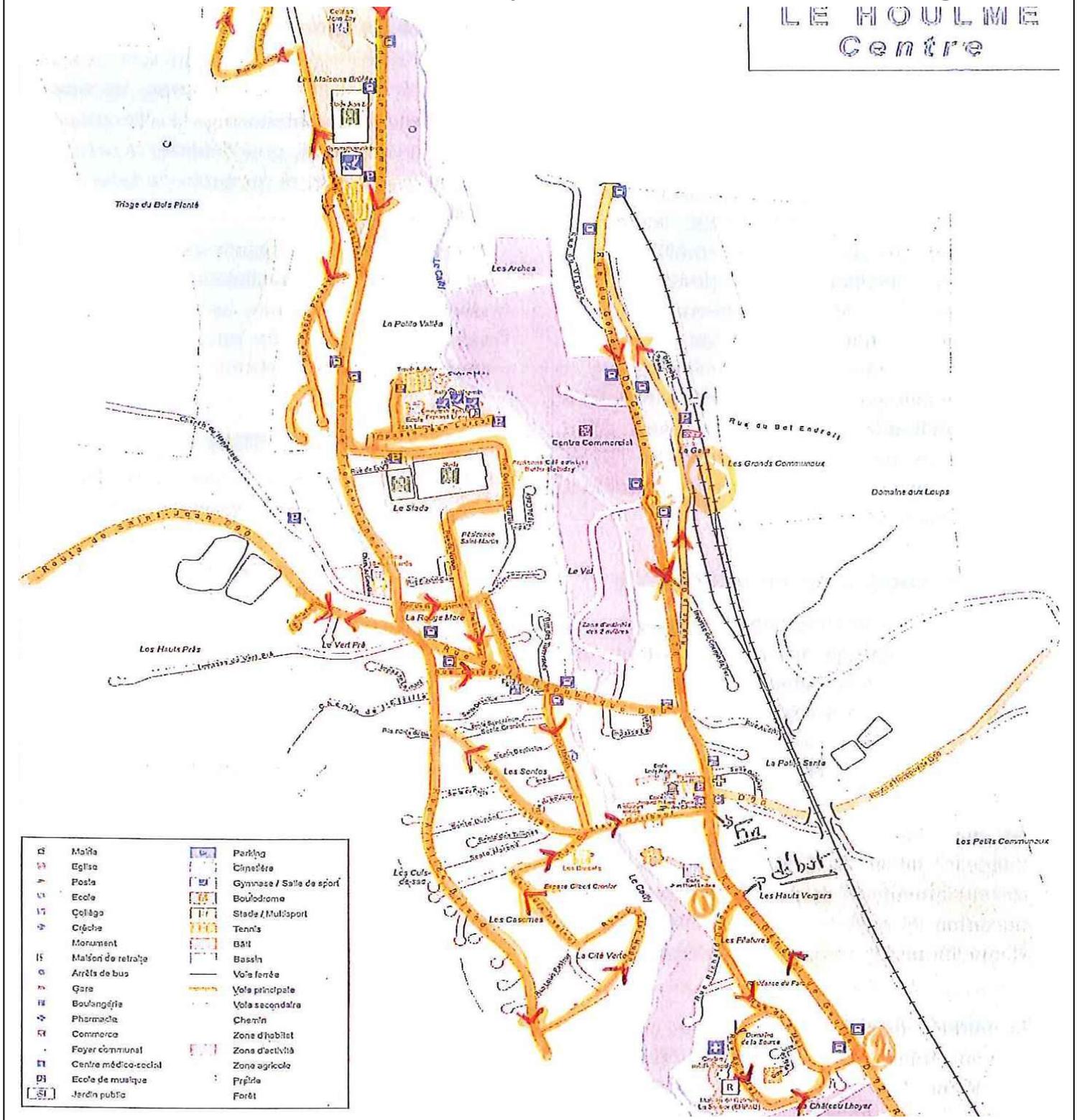
### ADAPTER SES DEPLACEMENTS

- Privilégier les transports en commun ou pensez au covoiturage
- Conduire très prudemment en privilégiant les grands axes (éviter au maximum les petites rues)
- Garer sa voiture en bas des cotes lors d'alertes météorologiques

## CIRCUIT DE SABLAGE

**Le Houlmé : c'est 20Km de routes départementales et communales à déneiger**

**LE HOULME**  
Centre



### **EMPLACEMENT DES BACS SABLE-SEL**

**1** - Rue du viaduc - **2** - RD 927 rond point Leclerc - **3** - Rue Quilbeuf - **4** - Rond point du 8 mai - **5** - Impasse Lamand - **6** - Rue Audière - **7** - Rue de la Gare - **8** - Impasse du chemin de fer - **9** - Entrée EHPAD - **10** - Entrée rue R. Dufour - **11** - Rue Quilbeuf (station de levage) - **12** - N°1 Rue pasteur - **13** - Rue de l'Abbaye (Côté transfo) - **14** - Rue A. Briand (angle rue Quilbeuf) - **15** - Rue A. Briand (Orée du bois) - **16** - Chemin de L'Etrille - **17** - Route de St Jean (Stop) - **18** - Route de St Jean (Impasse de la forêt) - **19** - Chemin du Happetout (église) - **20** - Feux tricolores route de Fresquiennes - **21** - Route de Fresquiennes (Angle rue 11 novembre) - **22** - Rue Pablo Picasso (début) - **23** - Rue Pablo Picasso (Face N°48) - **24** - Rue Pablo Picasso (Face N° 66) - **25** - Bois Planté : Erables - **26** - Bois Planté Charmille - **27** - Bois Planté Acacias - **28** - Rue des prairies (Angle Rue 11 novembre) - **29** - N°30 Rue Paul Eluard